

MONOGRAPHIE

DES

PROCHES

RAYONNEMENT-1275

T A B L E D E S M A T I E R E S

BAYONNE - ST JEAN-DE-LUZ - CAPBRETON

	<u>P A G E</u>
PRINCIPALES ACTIVITES	1
FLOTTE DE PECHE	5
GENRES DE PECHE PRATIQUES	11
ZONES DE PECHE FREQUENTEES	12
PRODUCTIVITE DE LA FLOTTE	13
LES APORTS	18
DESTINATION DES PRODUITS DEBARQUES	21
VENTE ET EXPEDITION DE POISSON	22
TRANSFORMATION	23
POPULATIONS MARITIMES	28
STRUCTURES COOPERATIVES	33
CONSTRUCTIONS ET INSTALLATIONS PORTUAIRES	34

PRINCIPALES ACTIVITES

RAYONNE

1 - Commerce

L'activité du port de Rayonne est essentiellement tournée vers le commerce. Le trafic en 1975 a été d'environ 1.920.000 T. ce qui traduit par rapport à 1974 une diminution de 32 %. Cette diminution a touché aussi bien les importations que les exportations.

	1973	1974	1975	% en moins par rap- port à 1974
Importations	944.273	1.048.535	619.180	- 40,9 %
Exportations	1.907.872	1.768.560	1.302.360	- 26,2 %
TOTAUX	2.852.145	2.817.095	1.921.540	- 31,7 %

Principales exportations

- les céréales (blé, seigle, maïs) 517.813 T. en 1975 contre 539.320 T. en 1974. Ce trafic a été pratiquement équivalent ce qui est remarquable compte tenu du ralentissement très net, en fin d'année, par suite de l'augmentation du prix du maïs sur le marché mondial.

- le soufre 612.324 T. contre 1.066.375 T. en 1974. Très forte diminution de 43 %. Il ne s'agit pas d'une baisse de production de laoz. En effet ce soufre par ses composés entre dans la plupart des produits chimiques, et sa commercialisation est fonction des variations économiques générales.

Une reprise est attendue pour 1976.

- bois des Landes 38.760 T. dont 6.000 T. de pâte à papier.

- ciment 82.903 T. de ciments.

- les engrais à partir du phosphate importé.

Principales importations

- les phosphates (405.000 T. contre 740.380 T. en 1974, soit une diminution de 46 %). En automne 1974, les agriculteurs ont diminué leurs achats d'engrais provoquant une augmentation des stocks avant que les importations de matières premières (phosphates) aient pu être stoppées. La reprise ne pourra pas se faire avant le deuxième trimestre 1976.

Le trafic fluvial se traduisant essentiellement par le transport de maïs, calcaire et sable est en légère diminution (497.896 T. contre 525.242 T. en 1974).

- maïs 35.289 T.
- calcaire 423.895 T. (destiné à fabriquer du ciment)
- sable 38.712 T. (extraction de l'Adour)

2 - Pêche

Pêche dans l'Adour

Eile est pratiquée par les couralins qui pêchent :

- la ribale 47 T.
- l'aiguille 6,7 T.
- le saumon 1,8 T.
- l'aloze 2,3 T.

Les inscrits maritimes vivant de produits de leur pêche sont en conflit permanent avec les pêcheurs amateurs.

Leur principale ressource est constituée par la ribale (1.867.040 F.), et par le saumon (76.000 F.) dont la pêche pourrait être interdite pour une durée de 5 ans.

Apports congelés

3.323 T. de thon congelé et 4.215 T. de sardines congelées ont transité par le port de Bayonne. Ces apports sont expédiés directement aux conserveries locales et régionales ou vers Paris. Ces importations proviennent d'Italie pour la sardine, du Japon et d'Espagne pour le thon.

3 - Plaisance

Le port de plaisance du "Brise-lames" est actuellement terminé en ce qui concerne les postes de mouillage qui sont au nombre de 400.

La capitainerie est en cours de construction.

1 - Pêche

Seul port de pêche important de la côte d'Aquitaine, on y trouve trois types de bateaux :

- les sardiniers-thoniers-encheyeurs pratiquant la pêche traditionnelle au filet tournant,
- les chalutiers qui tendent à augmenter en nombre,
- les ligneurs palangriers.

Un certain nombre de thoniers sont basés à Dakar (28) et pêchent le thon tropical (listao-patudo).

La criée de St Jean-de-Luz (deux ventes par jour) est gérée par la Coopérative maritime ITSA-SOKOA. Elle traite environ 90 % de la pêche fraîche. Les 10 % restant font l'objet d'une vente directe soit aux mareyeurs, soit au commerce local. Les apports congelés ne passent pas par la criée et sont livrés directement aux conservateurs.

- 11 conserveries de poisson et usines de salaison semi-conserveres absorbent la totalité des apports locaux de sardines, anchois et thon blanc.
- 1 usine de sous-produits absorbe les résidus de poissons de toutes sortes.
- 2 usines de traitement des algues (Gelidium) fabriquent de l'agar-agar.
- 1 slipway et 6 chantiers de réparations assurent la maintenance technique.
- 2 fabriques de glace, dont 1 est gérée par la Coopérative maritime "ITSA-SOKOA"
- 1 école d'apprentissage maritime assure la formation des apprentis marins et des cours de perfectionnement.

2 - Plaisance

Il existe actuellement à St Jean-de-Luz un port de plaisance (Larraldeia) disposant de 70 postes à quai et permettant d'accueillir des bateaux de tonnages importants. On dénombre également 800 postes de mouillage.

Un projet très important est actuellement à l'étude qui conduira à inonder la vallée de l'Urtxin. Il permettrait un essor considérable de la plaisance dans le secteur Sud-Aquitaine.

Méanmoins, cet aspect de l'activité de St Jean-de-Luz ne pourra être pleinement réalisé que lorsque le nouveau port de pêche d'Hendaye sera utilisable, ce qui réduira la gêne constituée par ces deux activités concurrentes.

SAPPRENON

Port caractérisé par une très faible activité de pêche (54 T. pour 1.075.202 F.).

On y dénombre 3 mareyeurs-expéditeurs employant 30 personnes et 1 fabrique de glace.

9 parcs à huîtres sont exploités par 6 ostréiculteurs (29 T. d'huître pour 198.100 F.).

La plaisance devrait permettre à ce petit port de connaître un développement assez considérable.

En effet un vaste projet est en cours de réalisation. Il va permettre la réalisation d'une infrastructure portuaire ainsi que l'aménagement du lac d'Asséger.

STRUCTURES DES ARMEMENTS - SITUATION :

a) FLOTTE INDUSTRIELLE :

TABLÉAU 1

TYPES JURIDIQUES D'ARMEMENTS	NOMBRE DE SOCIÉTÉS	NOMBRE D'OFFICIERS	NOMBRE DE NAVIRES	NOMBRE DE MARINS
1) Sociétés Anonymes.....	1	12	3	42
2) Sociétés à responsabilité limitée	1	4	2	11
3) Société en nom collectif.....	-	-	-	-
4) Sociétés de quinquennaires.....	-	-	-	-
5) Armements Coopératifs (a)...	2	12	3	26
6) Autres formes de groupement dont le propriétaire n'est pas lui-même patron-pêcheur.....	1	2	1	13

(a) Armements Coopératifs propriétaires de leurs navires.

b) FLOTTE NON INDUSTRIELLE :

TABLÉAU 2

	NOMBRE DE NAVIRES ARMÉS	NOMBRE DE MARINS EMBARQUÉS (PATRONS ET MARINS)
1) Patrons-pêcheurs embarqués exploitant eux-mêmes leur navire (avec ou sans équipage).....	264	1115
2) Epouses ou veuves de patrons ou de marins-pêcheurs exploitant un navire...	1	14

TOTAL NAVIRES : 274

TOTAL MARINS : 1251

REMARQUES :

Les tableaux 1 et 11 concernent l'ensemble du Quartier. Il peut être intéressant de connaître les ports à partir desquels les activités sont exercées :

CAPENDON : 2112 unités de petite pêche (couraline, pinasse, etc...)

RAYONNE : 3 thoniers-sanneurs-congélateurs

2 sardinières-congélateurs

110 100 unités de petite pêche (couraline Adour)

QUESSART : 6 6 unités de petite pêche (11gneurs)

ST JEAN DE LUZ : 2129 sardinières-thoniers - anchoyeurs
2723 chalutiers pêche fraîche

2 1 sardinier-congélateur

3867 11gneurs

HENDAYE : 3 3 sardinières-anchoyeurs

5 5 11gneurs

DAKAR et Ports Africains : 2323 thoniers de pêche fraîche
caine

TOTAL : 274 274 unités armées : 306 inhabituées

TABLÉAU 3

	FORME JURIDIQUE				ARMEMENTS : AUTRES FORMES DE	
	S.A.	S.A.R.L.	S.N.C.	QUIRATS COOPÉRATIFS	GROUPEMENT	
- Nombre d'armements au 31.12.1974.....	1	1	-	-	2	1
- Créations.....	1	-	-	-	1	5
- Fusions, cessions..	-	-	-	-	-	-
- Prises de participation.....	-	-	-	-	-	-
- Plus d'exploitation	-	-	-	-	2	-
- Nombre d'armements au 31/12/75.....	1	1	-	-	2	1
	0	1	-	-	1	6

[illegible]

(1) THE DEPT. OF JUSTICE ON OCTOBER 10, 1950, ADVISED THAT

(2) "THE DEPT. OF JUSTICE ON OCTOBER 10, 1950, ADVISED THAT"

EVOLUTION DE LA FLOTTE DE ST JEAN DE LUZ

Les différents tableaux montrent une certaine stabilité dans la flotte jusque. L'année 1975 n'a pas, en effet, été une période de changement profond.

Néanmoins bien que cela n'apparaisse pas sur les tableaux, il faut signaler que le premier trimestre 1976 a vu la disparition presque complète de la flotte de pêche industrielle, à savoir :

- ^{Industrielle} ~~flotte~~ de la Société propriétaire des thoniers-sennes-congélateurs, ce qui a entraîné la vente de trois bateaux dont un seul est encore exploité en France. Un thonier sennier-congélateur de petit tonnage est encore exploité sur la côte d'Afrique ;

- vente des sardiniers-congélateurs de la Coopérative ITIASOKOA ;

- 1 seul sardinier-congélateur restait en exploitation début 1976.

Par ailleurs la faible rentabilité de la flotte bascoise risque de provoquer le désarmement de nombreux thoniers.

ACTIVITE DE LA S.I.A.

[~~Entre 1975 et 1976~~], l'extension à la S.I.A. Cette-Basque de modèles égrésés à la demande de la S.I.A. Vendée a été effectuée pour permettre la construction de trois chalutiers, dont la livraison est intervenue début 1976.

TABLEAU 7

11

GENRE DE PECHE PRATIQUEE TOUTE L'ANNEE				Nombre de navires	Personnels embarqués
MOINS UTILISES	ESPECES CAPTUREES				
MAIS - FILETS	PIBALES - SAUAGES - ALGUE			112 / 10	170 / 190
CHIEURS	MERLU - DORADE			69 / 78	230 / 250
LAUT	DIVERS			23 / 37	130 / 146
SAIS TOURNAITS	SARDINE			6 / 11	82 / 22
UNES	THON DU GOLFE, GIRONNE, ROUGE			38 - 22	505 / 232
UNES	THON DES COTES D'AFRIQUE			23 / 23	92 / 60
ENTREES CONSULAIRES DE CHAL-	THON			3	42
R RCHS					

TABLEAU 8

GENRES DE PECHE SAISONNIERES		DUREE DE LA SAISON	NUMBER DE NAVIRE	PERSONNELS EMBARQUES
EN O I E S	Peches capturées			
flot tournant...	Sardine.....	Novembre-Mars	42 / 44	587 / 387
flot tournant...	Anchois.....	Mars - Juin	42 / 44	587 / 377
lignes (appât vivants)	Thon.....	Juin - Octobre	42 / 44	587 / 377
astere.....	Crustacés.....	Juin - Septembre	22 / 21	67 / 65

III - ZONES DE PÊCHE FRANCHES

1 - Sardinières - Arroseurs - Thoniers

Lieux de pêche habituels du Golfe de Gascogne avec un maximum de 100 nautiques du port de St Jean-de-Luz. Le thon germon n'a pas fait l'objet cette année, contrairement à 1974, d'expédition vers les Açores.

Le thon rouge a été pêché normalement au fond du Golfe.

2 - Chalutiers

Plateau continental habituel jusqu'à Arcahon.

3 - Isaureurs

A proximité immédiate du port d'attache.

4 - Gouralins

Adour uniquement jusqu'aux gaves.

5 - Sardinières-congélateurs

Ils sont au nombre de quatre dont trois sont utilisés uniquement comme transporteurs, la pêche proprement dite étant effectuée par des arroseurs ne rentrant jamais en France.

Par ailleurs deux navires gérés par la Coopérative maritime sont en fait affrétés par le Maroc, la vente du poisson s'effectuant, soit au Maroc, soit en France pour le compte de la Société gératrice.

L'exploitation de ces bateaux soumise au bon vouloir des autorités marocaines ne s'avère plus rentable. Trois bateaux "L'ELIE", le "DOMIBANK" et l'"IRATY" seront vendus début 1976.

6 - Thoniers sennereurs-congélateurs océaniques

Trois bateaux de la Société Lutz-Armement ont pratiqué ce genre de pêche. La Société a été mise en liquidation de biens au cours du dernier trimestre 1975.

Le dernier navire de cette Société, immatriculé au quartier de Bayonne (thonier sennereur "ALABA") a été repris par une société de leasing et géré par un armement corse.

7 - Thoniers de pêche fraîche

Ces bateaux travaillaient sur la côte d'Afrique et sont basés à Dakar. La vente du poisson s'effectuait dans ce port. La coopérative maritime "LAGUN-ARTELIN" gère la presque totalité de la flottille. Deux conserveries locales, filiales de "Pêcheurs de France" traitent le poisson.

PRODUCTIVITE DE LA FLOTTE

Tableaux 9, 10 et 11

Pour tenir compte de la diversité de la flotte ivoirienne il a été établi 4 tableaux donnant le classement des

- 5 premiers et 5 derniers thoniers-sardinières-anchoyères
- 5 " et 5 " 11.gneurs
- 5 " et 5 " obalutiers
- 10 " thoniers stationnés à Dakar.

Il convient de signaler que les apports et valeur de ces différentes sorties de bateaux de pêche ne peuvent se comparer entre eux par suite

- du nombre très variable d'hommes d'équipage (12 pour les thoniers, 5 pour les obalutiers et 2 pour les 11.gneurs, en moyenne) ;
- des différences importantes de rentabilité suivant les espèces pêchées ;
- des frais très variables d'exploitation bien évidemment proportionnels à la durée du temps passé en mer, paramètre essentiellement variable suivant le genre de pêche pratiquée.

IV - LES APPORTS

1 - Pêche fraîche à St Jean-de-Luz

ESPECES	ANNEE 1975				ANNEE 1974			
	Tonnage :	Valeur :	Prix :	Tonnage :	Valeur :	Prix :		
	pêche : (T)		moyen en k°	pêche : (T)		moyen en k°		
Anchois	1.772	2.977.044	1,68	2.334	4.093.843	1,75		
Sardine	196	253.571	1,29	82	109.714	1,22		
Thon blanc	294	2.288.760	7,76	422	3.376.786	8,00		
Thon rouge	692	6.324.647	9,14	521	4.906.471	9,41		
Divers chaluts - lignes	1.471	11.781.668	8,01	1.897	14.342.515	7,55		
Maquereau - chinard ..	38	388.489	1,14	342	408.405	1,19		
TOTAUX	4.765	24.014.179		5.600	27.228.734			

Prix moyen Général - 1974 : 4,86 F.
1975 : 5,04 F.

soit une augmentation de 3,70 % essentiellement due au prix du divers chalut (+ 0,46 F. au kilo), la plupart des autres espèces accusant un net recul (- 0,27 F. au kilo pour le thon rouge).
Sauf pour la sardine où le thon rouge, tous les apports ont été inférieurs à ceux de l'année précédente.

Le bilan financier de 1975 est donc aussi en régression sur 1974 d'environ 11 %.

Les apports des chalutiers constituent toujours la moitié du chiffre d'affaires du port, malgré une baisse de tonnage de 426 T. traduisant ainsi l'importance grandissante du chalutage à St Jean-de-Luz.

Anchois

Les apports sont en nette régression (562 T.) par rapport à 1974. Néanmoins ce tonnage n'est pas représentatif de la campagne 1975. En effet, du fait des difficultés de commercialisation la saison a été écourtée et s'est déroulée au jour le jour, pour tenir compte des possibilités d'absorption des salaisons locales. A plusieurs reprises les pêcheurs lusoens ont exprimé leur mécontentement en manifestant sur la place publique et en bouchant le port de Bayona. Le prix moyen de 1,68 F. a fait l'objet d'un prêt, de la part de l'organisation des producteurs, de 0,20 F. le kilo, ce qui ramène le prix payé au producteur à 1,88 F. Il est à remarquer que, contrairement aux années précédentes, le poisson était d'un très beau moule.

Sardine

L'augmentation des apports (+ 113 T.) est très relative, la campagne de 1974 ayant été désastreuse. A titre de comparaison le tonnage de 1973 était de 1.296 T. On constate donc une disparition complète de cette espèce dans le Golfe de Gascogne depuis deux ans.

Thon blanc

Toujours en régression (- 127 T.). Le thon blanc pénètre de moins en moins dans le Golfe de Gascogne. Par ailleurs aucun bateau n'a été, cette année, armé pour la pêche vers les Açores.

Thon rouge

Cette augmentation (+ 170 T.) des apports provient du fait que certains bateaux ayant pêché le thon blanc les années précédentes se sont tournés, en 1975, vers le thon rouge dont les lieux de pêche sont plus proches.

Poisson de chalut et de ligne

Régression des apports (- 426 T.) mais augmentation du prix au kg (+ 0,461). Cette pêche se révèle être la plus stable et la plus rémunératrice. En effet les chalutiers et ligneurs travaillent avec un équipage réduit contrairement à la pêche de surface qui nécessite 12 hommes.

Maquereau-ohinohard

En régression également (- 3 T.), les bateaux pratiquant cette pêche la délaissent de plus en plus pour la dorade, d'un meilleur rapport.

2 - Pêche fraîche en Afrique

Trente bateaux ont pêché 4.339 T. de thon albacore, et 2.289 T. de thon listao, pour une valeur CFA de 901.132.099 F. Quelques-uns de ces thoniers reviennent à St Jean-de-Luz pour pratiquer les autres pêches saisonnières (anchovis). Les apports sont commercialisés à Dakar par deux conserveries locales. La Coopérative maritime LACON ARTEAN assure l'avitaillement et la gestion des bateaux.

3 - Thoniers-senneurs-conglérateurs de grande pêche

La Société IJZ-ARREMENT exploitait en 1975 ce genre de bateau a été mise en liquidation de biens en Octobre. Les tonnages pêchés n'ont pu nous être fournis, la vente s'effectuant dans des ports d'Amérique Centrale ou d'Afrique.

La faible rentabilité de ces bateaux avait été signalée dans la monographie précédente.

4 - Apports divers

Il s'agit du poisson de rivière et d'estuaire. En 1975, les tonnages suivants ont été pêchés dans l'Adour :

- saumon	1,85 T. pour	76.000 F.
- pilale	47,00 T. pour	1.867.040 F.
- anguille	6,70 T. pour	67.000 F.
- alose	2,3 T. pour	24.000 T.
- crevettes	7,80 T. pour	78.000 F.

Par ailleurs les chasseurs ont pêché :

- langouste	440 k° pour	19.440 F.
- homard	464 k° pour	19.870 F.
- crebe	<u>2.000 k° pour</u>	<u>117.740 F.</u>
<u>TOTAL ...</u>	<u>2.904 k° pour</u>	<u>157.050 F.</u>

5 - Sardiniers-congélateurs travaillant sur les côtes marocaines

2.946 T. ont été commercialisées à St Jean-de-Luz pour 4.257.451 F.
Ces apports ne sont pas représentatifs de l'activité des sardiniers-congélateurs. En effet, une partie des apports est vendue au Maroc.
De toutes façons, une grande partie du tonnage débarqué à St Jean-de-Luz est vendue pour le compte du Maroc.

TABLEAU 12

22

PORT	Organisme gestionnaire de la criée	Quantité traitée par la criée	
		En frais	En congelé
JEAN DE LUZ	Coopérative Maritime ITSASOKOA	90 %	Néant

TABLEAU 13

MARSEILLES			
P O R T S	Nombre	Personnel	OBSERVATIONS
HEMIDE	4	10	2 font uniquement l'importation de moules d'Espagne et l'exportation de pilale.
ST JEAN DE LUZ	14 + 2	90	
CAPERETON	3	31	dont 1 importateur
BAYONNE	-	-	-

TABLEAU 14

Nombre de mareyeurs travaillant 60 % des apports totaux	Nombre de machine à fileter
6	NEANT

TABLEAU 15

Forme juridique de l'organisme gérant	Nombre d'employés	Nombre de mareyeurs	Tonnage traité frais
Coopérative Maritime ITSASOKOA	54	14 (une) 4 (Hendaye)	4.999 Tonneau

VIII - TRANSFORMATION

1 - Conserveries - Semi-conserves et salaisons

Le nombre de conserveries (11) est sans changement par rapport à 1974. Elles emploient 1.323 personnes. La plupart de ces conserveries traite le thon et la sardine mais peut également faire de la salaison et de la semi-conserve.

Néanmoins, on peut distinguer en gros 8 conserveries et 3 entreprises plus spécialisées dans le travail de l'anchois (2 usines de salaison et 1 de semi-conserve).

Leur répartition géographique est la suivante :

- St Jean-de-Luz	3
- Ciboure	4
- Hendaye	3
- Sare	1

Elles ont traité environ 18.000 T. de poisson contre 21.500 T. en 1974. Il est à remarquer qu'une usine de conserve disposait en 1975 d'une chaîne de filetage d'anchois. Par suite de difficultés économiques, cette usine a été contrainte de fermer ce secteur d'activité en licenciant 30 ouvriers.

2 - Une usine à Labouze (près de Bayonne) commercialise uniquement des produits surgelés (crevettes, saumon, colin noir d'Afrique du Sud) achetés à l'étranger (surtout Madagascar, Australie, Maroc). La production pour 1975 a été de 1.200 T. dont 25 % ont été exportés. Cette usine emploie 80 personnes.

3 - Une usine de sous-produits à St Jean-de-Luz a traité en 1975 6.726 tonnes (6.500 en 1974) de poissons de diverses provenances (conserveries et criées) correspondant à 1.786 tonnes de produit fini :

- 310 T. d'huile de poisson,
- 1.233 T. de farine de poisson,
- 241 T. de fish liquide

auxquels il faut ajouter 334 T. de farine plume de volaille, soit 2.120 tonnes au total.

34 % du tonnage global est exporté vers l'Espagne et l'Italie (surtout de la farine de poisson et non de l'huile comme en 1974). Cette fabrique emploie 18 ouvriers.

4 - Un établissement de traitement des algues a travaillé 270 T. d'algues (255 T. en 1974) gélidium provenant du littoral régional, plus environ 150 T. d'algues importées (Madagascar, Afrique du Sud, Chili, Brésil).

La production d'agar-agar est de 47 T. dont la presque totalité va à l'exportation (80 %) vers la Grande-Bretagne, Etats-Unis, Europe du Nord et Afrique du Sud. Elle emploie 20 ouvriers environ.

Une entreprise de ramassage d'algues collecte la quasi totalité des algues des côtes basque et landaise.

5- La Coopérative, département mécanique, répare et monte les filets à partir de pièces qui lui sont fournies par une manufacture de filets de St Jean-de-Luz agissant elle-même comme revendeur.

Cette manufacture ne fabrique sur place que de petits filets.

6 - Dix-neuf entrepôts frigorifiques appartenant à des mareyeurs permettent la conservation d'un tonnage de poissons difficile à évaluer. Le principal entrepôt de St Jean-de-Luz (effectif 5 personnes), propriété de la Chambre de Commerce, a stocké :

- 216 T. de thon
- 3.237 T. de sardine
- 12 T. de divers

soit 3.465 T. en tout (4.222 T. en 1974).

Le tonnage mentionné s'élève à 6.830 tonnes (7.529 en 1974) dont 3.465 T. à l'entrée et 3.365 tonnes à la sortie.

La moyenne journalière des existences a atteint, en tonnage, 514 tonnes contre 493 T. en 1974. Ceci est dû à la diminution de magasinage du thon.

7 - Deux fabriques de glace, l'une appartenant à la Coopérative maritime l'autre à la Chambre de Commerce, employant 6 ouvriers ont produit 3.984 T. de glace (4.435 T. en 1974).

EVOLUTION DE L'ACTIVITE DES CONSERVIERIES EN 1975

Elle fait l'objet du tableau 15 bis.

On peut remarquer que :

- la différence du tonnage traité ne provient pas d'une baisse sur le tonnage local, mais au contraire d'une diminution des importations,
 - 1/11 du tonnage global est de provenance locale,
 - 1/3 du tonnage global est constitué par du poisson français,
 - les importations de poisson étranger ont surtout porté sur la sardine par suite de la campagne désastreuse en France,
 - les prix moyens ont baissé d'une manière générale.
- Ces constatations sont identiques à celles de 1974.

RESULTATS

Tonnage de conserve fabriqué en 1975 (demi-brut)

- sardine 9.400 T.
- thon 4.700 T.
- anchois 2.000 T.

Stock de poisson congelé non travaillé existant au 31/12/1975

- sardine 1.250 T.
- Thon 950 T.
- anchois 400 T. (salé)

Stocks de conserves existant au 31/12/1975 et au 31/12/74 (demi-brut)

	31 décembre 1975	31 décembre 1974
Thon	1.300 T.	1.100 T.
Sardine	3.000 T.	2.000 T.
Anchois	100 T.	100 T.

~~LISTE DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION ET DE REPARATIONS NAVALS - BOIS ET ACIER -~~

[illegible]

28

TABLEAU 16

POPULATIONS MARITIMES

SITUATION AU 31 DECEMBRE 1975
MARINIS IMMATERIELLES AU QUARTIER DE BAYONNE

1) FLOTTES INDUSTRIELLES

O R G A N I S A T I O N			O B S E R V A T I O N S		
SOCIETES	Nombre	1	Equipes completes par du personnel officier et marin en		
ABONNES	Nombre de navires exploités	3	provenance d'autres quartiers (Bretegne principalement).		
	Personnel embarqué (Officiers)	12			
	Personnel à terre	42			
SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE	Nombre	1			
	Nombre de navires exploités	2			
	Personnel embarqué (Officiers)	4			
	Personnel à terre	11			
ARMEMENTS COOPERATIFS	Nombre	2			
(effectivement propriété de leur navire)	Nombre de navires exploités	3			
	Personnel embarqué (Officiers)	12			
	Personnel à terre	26			
Autres formes de groupement dont le responsable n'est pas lui-même Patron-Pêcheur	Nombre	1			
	Nombre de navires exploités	5			
	Personnel embarqué (Officiers)	2			
	Personnel à terre	13			
2) FLOTTES NON INDUSTRIELLES					
Nombre de patrons pêcheurs	265		Il est fait largement appel à la main-d'œuvre espagnole et portugaise pour les bateaux de ST JEAN DE LUZ et échoués		
Nombre de navires	265		Inclus pour les bateaux exploités à DAKAR.		
Nombre de marins	1129				

PERSONNELS N'AYANT PAS D'ACTIVITES CONCHYLIOLES

ENSEMBLE MARINS ET OFFICIERS

29

FRANCHES D'AGE	PECHE INDUSTRIELLE			PECHE NON INDUSTRIELLE		
	MARINS	OFFICIERS	TOTAL	MARINS	OFFICIERS	TOTAL
16 - 20	19	-	19	48	2	50
20 - 25	22	3	25	80	30	110
25 - 30	11	7	18	60	40	100
30 - 35	8	2	10	70	52	122
35 - 40	12	3	15	115	75	190
40 - 45	9	5	14	110	82	192
45 - 50	5	6	11	100	66	166
50 - 55	6	2	8	66	44	110
55 - 60		2	2	27	13	40
60 - 65				20	18	38
+ 65					11	11
	92	30	122	696	433	1129

TAB. 18

TEMPS DE TRAVAIL

	PECHE INDUSTRIELLE			PECHE NON INDUSTRIELLE		
	MARINS	OFFICIERS	TOTAL	MARINS	OFFICIERS	TOTAL
A PLEIN TEMPS.....	92	36	128	650	400	1050
A TEMPS PARTIEL.....	-	-	-	46	33	79
OCCASIONNELLEMENT....	-	-	-	-	-	-
TOTAUX.....	92	36	128	696	433	1129

Plein temps : 90 % du temps au moins consacré à la pêche.

Temps partiel : 30 à 90 % du temps consacré à la pêche.

Occasionnellement : Moins de 30 % du temps consacré à la pêche.

TAB. 19

C A T E G O R I E S	PECHE INDUSTRIELLE (nombre)	PECHE NON INDUSTRIELLE (nombre)
Martins et Officiers non pensionnés	119	1.050
Martins et Officiers pensionnés (1)	3	79
TOTAUX.....	122	1.129

(1) à quel titre que ce soit : pêche maritime, commerce, marine nationale, locale, E.D.F., G.D.F., etc.....

TAB. 20

C A T E G O R I E S	PECHE INDUSTRIELLE (nombre)	PECHE NON INDUSTRIELLE (nombre)
Martins	119	1.050
Officiers	3	79
TOTAUX.....	122	1.129

C A T E G O R I E S	PECHE INDUSTRIELLE (nombre)	PECHE NON INDUSTRIELLE (nombre)
Martins	119	1.050
Officiers	3	79
TOTAUX.....	122	1.129

1) Pêche non industrielle :

	DIPLOMES	DEROGATIONS (non diplômés)	TOTAL
- Patrons.....	250 210	15 10	265 220
- Secondes.....	30 20	5 3	35 23
- Mécaniciens.....	120 80	15 10	135 90
- Marins.....	650 450	10 12	660 462
- Novices.....	34 32	- -	34 30
- Mousers.....	- -	- -	- -
	1084 780	45 40	1129 830

2) Pêche industrielle :

UNITY IN
UNITS 2024 -

	DIPLOMES	DEROGATIONS (non diplômés)	TOTAL
- Patrons.....	4 2	5 1	9 2
- Secondes.....	8 1	1 1	9 1
- Mécaniciens.....	12 2	6 1	18 2
- Marins.....	70 11	7 1	77 11
- Novices.....	9 1	- -	9 1
- Mousers.....	- -	- -	- -
	103 17	19	122 17

PERSONNEL DE LA CONCHYLICULTURE

	Ostreiculteurs		Station d'épuration
	Inscrit m/me	non inscrit m/me	
Personnel actif	2	3	2
Personnel pensionné	2		
	(veuves)		

Neuf parcs à huîtres exploités par six concessionnaires sont implantés dans le lac d'Hossegor. Ils doivent faire l'objet prochainement d'un changement d'assiette devant leur assurer une meilleure salubrité.

Il existe deux stations d'épuration avec prise d'eau à la mer, mais l'un de ces deux établissements est inactif.

Dockers

Environ 80 dockers, dont 30 occasionnels, travaillent au port de Bayonne, aucun à St Jean-de-Luz.

Les organisations coopératives de SAINT JEAN DE LUY
sont les suivantes :

	Nombre de coopé- tives	Nombre de Navires	Tonnage total	Nombre de patrons, officiers, marins en barques	Personnel à terre	Chiffre d'affaire annuel
Coopératives d'armement (propriétaires de navires)	2	3	4.190	60		
Coopératives de gestion (non propriétaires de navires).....						
Coopératives d'avail- lement.....	(+) ¹				6	
Coopératives de carbu- rants.....						
Coopératives de conser- ves.....	(+) ¹				210	
Coopératives de maryage et d'écorçage.....						
Autres coopératives (Glacières).....	(+) ¹				7	
TOTAL.....	5	3	4.190	60	223	

(+) La même coopérative ITSAISOXOA dispose des quatre branches : marée,
pêches,
conserverie,
atelier mécanique.

XI - Constructions et installations portuaires en cours

1 - BAYONNE

Port de commerce : En 1975 a été réalisée la construction d'un port d'attente pour gros navires, rive droite de l'Adour.

La construction d'un poste supplémentaire à Boucau-Tarnos est actuellement envisagée dans le cadre de l'Aide du Fond Européen de Développement Régional.

Par ailleurs un programme coïncidant avec le VIIème plan devrait permettre la réception de navires de 16.000 T.

Port de plaisance : Le port de plaisance est d'ores et déjà terminé en ce qui concerne les apaisements. 380 places à quai sont disponibles. La capitainerie et l'infrastructure ameneront seront livrées en 1976. Le port est géré par la Chambre de Commerce.

2 - ST JEAN-DE-LUZ

Aucun changement notable dans l'infrastructure portuaire de cette ville. Le désenclavement souhaité ne pourra être réalisé que par la construction du port d'Hendaye, en cours de réalisation.

Le projet d'aménagement de la vallée de l'Untxin n'a pas encore été suivi de réalisation.

3 - HENDAYE

La construction d'un port de pêche est en cours. Elle devrait permettre de décongestionner le port de St Jean-de-Luz. Les premiers apaisements seront livrés en juillet 1976. Les infrastructures ameneront (orlée - coopérative, etc..) sont en cours d'étude ainsi qu'un port de plaisance.

4 - CAPBRETON et VIEUX-BOUCAU

Un vaste projet d'aménagement du littoral est actuellement en cours sous l'égide de la Mission Interministérielle d'Aménagement de la Côte Aquitaine.

A Capbreton, un port de plaisance met à la disposition des usagers 256 places d'apaisement (429 en 1976). Une capitainerie sera construite en 1976. Le port est concédé au Syndicat Intercommunal de Capbreton-Miossegos-Ségosse.

Par ailleurs le lac d'Hossegor, qui s'ensable d'année en année, sera dragué (450.000 m3 de sable et de vase) sur toute sa superficie pour permettre la pratique de la voile.

A Vieux-Boucau : Un plan d'eau de mer artificiel d'une superficie de 15 hectares, première partie d'un vaste projet, se réalise sur ce qui était autrefois l'ancien lit de l'Adour. Un barrage de retenue assurera le renouvellement périodique de l'eau de mer. Ce plan d'eau aura une profondeur de 2,10 m.

Un projet immobilier est associé à cette réalisation.